

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 426 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 426

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
9 mars 1967

Numéro JO  
n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro  
1 avril 1967

### TEXTE INTÉGRAL

M. Mahmoud Mohamed Dabiro, commerçant, demeurant à Djibouti, rue G-Clémenceau, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 95,50 mètres carrés, sur laquelle est édifée une maison en dur à usage d'habitation, sise à Djibouti, quartier 3, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 1609 au nom de M. Saleh Aouad Salem.